

A&N Exports Ltd

Société Par Actions Simplifiée au capital de 2 000 euros

Siège social 6 place Edison

93420 VILLEPINTE (Seine Saint Denis)

LISTE DES SOUSCRIPTEURS ET ETAT DES VERSEMENTS

Capital 2 000 euros

Nom, prénom et domicile des souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant des souscriptions	Versements effectués
Monsieur ASIF IQBAL 6 place Edison VILLEPINTE (Seine Saint Denis)	50	1 000 €	500 €
Monsieur NASIR IQBAL 6 place Edison VILLEPINTE (Seine Saint Denis)	50	1 000 €	500 €
Nombre d'actions souscrites en numéraire Montant des souscriptions Montant des versements effectués	100	2 000 €	1 000 €

La présente liste constatant la souscription de 100 actions de la société, soit la somme totale de 2 000 euros ainsi que le versement de la moitié du montant nominal desdites actions, soit 1 000 euros, est certifiée exacte et sincère par Monsieur NASIR IQBAL, fondateur.

Fait à VILLEPINTE

L'an deux mille onze

Et le 18/03



Créteil, le 17/03/2011

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
Direction Départementale des Finances Publiques du VAL-DE- MARNE
1, PLACE DU GENERAL P. BILLOTTE
94040 CRETEIL CEDEX

Pour nous joindre / Références

Division Opérations et Comptes de l'Etat
Service Caisse des Dépôts et Consignations
Votre correspondant Mlle TEIXEIRA
Tél. 01.82.69.61.00
Fax 01.43.99.21.96
Courriel tgcdc094@dgfip.finances.gouv.fr
Horaires d'ouverture sans interruption de 9H à 16H du lundi
au vendredi

CERTIFICAT DE DEPOT LORS DE LA CONSTITUTION
(sans appel public à l'épargne)

DOSSIER 2103649
RECEPISSE 2518248071

Je soussigné, Directeur Départemental des Finances Publiques du VAL DE MARNE,
présé de la Caisse des Dépôt et Consignations certifie et atteste

- qu'il a été déposé à ma caisse, par IQBAL Nasir, IQBAL Asif une somme de 1000 € en
espèces représentant une fraction du capital d'une Société par Action Simplifiée en cours
de constitution, sous la dénomination de A & N Exports Ltd au capital social de 2000 €,
avec comme siège 6 place Edison 93420 VILLEPINTE.

- qu'il lui a été présenté lors de ce dépôt les statuts de la société comprenant une liste des
souscripteurs et les sommes versées par chacun d'eux.

Le texte de cette liste est ci-après littéralement reproduit
- M. IQBAL Nasir 1000 € en numéraire et 0 € en nature ,
- M. IQBAL Asif 1000 € en numéraire et 0 € en nature ,

Les soussignés ont fait apport à la société des sommes en numéraire.

Le présent certificat est établi en application des dispositions de l'article 78 de la loi du
24/07/1966 modifié par l'article 1er de la loi du 03/01/1983.

Pour le Directeur Départemental des
Finances Publiques,
L'agent du Trésor



Monica TEIXEIRA

